



A Paris, le 11/04/2015

Communiqué de presse : La sélection en MIAGE

MIAGE Connection réaffirme sa [position quant à la sélection](#) au sein de son cursus pour une entrée en licence 3 ou en master 1, mais pas en master 2.

Comme annoncé par le gouvernement, 1300 formations se voient autorisées la sélection entre le master 1 et le master 2. Parmi ces dernières, on retrouve 9 masters MIAGE. Nous savons que cette solution est provisoire et qu'elle découle d'un vœu des présidents d'universités et non des directeurs de MIAGE.

Actuellement, nous travaillons en collaboration avec la CDM (Conférence des Directeurs de MIAGE) pour atteindre un consensus commun en ce qui concerne les modalités de sélection en MIAGE.

Nous savions que certaines MIAGE feraient parties de cette [liste](#) des formations concernées par la sélection en master 2. **Nous travaillons activement pour que la situation s'améliore au plus vite pour, qu'*in fine*, plus aucune MIAGE ne fasse partie de cette liste.**

MIAGE Connection tient cependant à saluer l'ouverture des concertations sur le sujet annoncée par monsieur le Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche qui devrait durer au total 4 mois. Pour plus d'informations à ce sujet nous vous invitons à lire le [communiqué de presse de la FAGE](#).

Contacts

Président - president@miage.net

Responsable Affaires Académiques - affairesacademique@miage.net

Responsable Relations FAGE - ens.superieur@miage.net

MIAGE Connection c/o FAGE
5, rue Frédérick Lemaître
75020 PARIS